

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

DECRET N° 69 - 170 /PR.CH.

du 4 Juillet 1969

portant nomination et promotion à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang du 20 Juillet 1969 -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 17 Juillet 1968, approuvée par le référendum du 28 Juillet 1968 ;
- VU le Décret N°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouvernement ;
- VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
- VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- Sur la Proposition du Ministre de la Défense Nationale et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre du Mérite du Bénin au Grade de Commandeur, pour prendre rang du 20 Juillet 1969 :

Le Médecin Capitaine des Troupes de Marine
DAGORN Jean Pierre Charles Henri Marie,
Docteur en Médecine,
Directeur du Service de Santé des Forces Armées Dahoméennes

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 4 Juillet 1969

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND.

M.S.COULIBALY

Emile Der ZINSOU

AMPLIATIONS :

PR	4	AMB. DE FRANCE	1	IAA	1
CS	6	INTERESSE	1	SGM	10
MJL	2	JORD	1	DEP	1
DGAJL	2	DCCT	1	SGPRA	1
MINISTRES	9	DN	1	SGG	4
CES	5	Grande Chancel.	6	MFPRAT	2
Etion St.	1	DSFAD	1		
EM-FAD	4				